Informations de base

2006/0267(CNS)

CNS - Procédure de consultation Règlement

Marque communautaire. Codification

Abrogation Règlement (EC) No 3288/94 1994/0234(CNS)
Abrogation Règlement (EC) No 1992/2003 1996/0198(CNS)
Abrogation Règlement (EC) No 1653/2003 2002/0177(CNS)
Abrogation Règlement (EC) No 422/2004 2002/0308(CNS)
Abrogation 2016/0345(COD)
Modification 2013/0088(COD)

Subject

 $2.10.03\ Normalisation,\ norme\ et\ marque\ CE/UE,\ certification,\ conformit\'e\\ 3.50.15\ Propriét\'e\ intellectuelle,\ droits\ d'auteur$

Service juridique

Procédure terminée

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)		Date de nomination
	JURI Affaires juridiques		MAYER Hans-Peter DE)	(PPE-	26/02/2007
Conseil de l'Union	Formation du Conseil		Réunions	Date	
européenne	Justice et affaires intérieures(JAI)		2927 2009-02-26		2-26
Commission	DG de la Commission	Commiss	aire		

BARROSO José Manuel

Evénements clés

européenne

Date	Evénement	Référence	Résumé
19/12/2006	Publication de la proposition législative	COM(2006)0830	Résumé
18/01/2007	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
11/04/2007	Vote en commission		Résumé
09/05/2007	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0165/2007	
19/06/2007	Décision du Parlement	T6-0252/2007	Résumé
19/06/2007	Résultat du vote au parlement		
26/02/2009	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
26/02/2009	Fin de la procédure au Parlement		
24/03/2009	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques		
Référence de la procédure	2006/0267(CNS)	
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation	
Nature de la procédure	Codification	
Instrument législatif	Règlement	
	Abrogation Règlement (EC) No 3288/94 1994/0234(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 1992/2003 1996/0198(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 1653/2003 2002/0177(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 422/2004 2002/0308(CNS) Abrogation 2016/0345(COD) Modification 2013/0088(COD)	
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 308	
État de la procédure	Procédure terminée	
Dossier de la commission	JURI/6/44196	

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0165/2007	09/05/2007	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0252/2007	19/06/2007	Résumé

Commission Européenne

Type de document Réfé	férence	Date	Résumé
Document de base législatif	DM(2006)0830	19/12/2006	Résumé

Informations complémentaires			
Source	Document	Date	
Parlements nationaux	IPEX		
Commission européenne EUR-Lex			

Acte final

Règlement 2009/0207 JO L 078 24.03.2009, p. 0001

Résumé

Actes délégués	
Référence	Sujet

Marque communautaire. Codification

2006/0267(CNS) - 26/02/2009 - Acte final

OBJECTIF: codification du règlement 40/94/CE relatif à la marque communautaire.

ACTE LÉGISLATIF: Règlement (CE) n° 207/2009 du Conseil sur la marque communautaire (version codifiée).

CONTENU : l'objet du présent règlement est de codifier le règlement 40/94/CE du Conseil du 20 décembre 1993 sur la marque communautaire. Le nouveau règlement se substitue aux divers actes qui y sont incorporés; il en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR: 13/04/2009.

Marque communautaire. Codification

2006/0267(CNS) - 19/12/2006 - Document de base législatif

OBJECTIF: codification de la législation relative à la marque communautaire.

ACTE PROPOSÉ: Règlement du Conseil.

CONTENU: l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification du règlement40/94/CE du Conseil du 20 décembre 1993 sur la marque communautaire. Le nouveau règlement se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; il en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

Marque communautaire. Codification

2006/0267(CNS) - 19/06/2007 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Hans-Peter MAYER (PPE-DE, DE), le Parlement se rallie totalement à la position de sa commission au fond et approuve telle quelle, la proposition de la Commission visant à codifier le règlement sur la marque communautaire.